



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/12/2020

Dossier complet le :

31/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-3008

1. Intitulé du projet

PROJET NEO

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom MARBOEUF

Prénom JACQUES

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Alcatel Submarine Networks

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MARBOEUF Jacques

RCS / SIRET

3 8 9 5 3 4 2 5 6 0 0 0 8 3

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1A	1A : Rubrique 2661 (actuellement autorisé pour 83,7 t/j) On augmente la capacité de 10,4 t/j ce qui est supérieur au seuil d'enregistrement fixé à 10 t/j .
39A	39A : T' : Niveau 0 : 7 885m²/ Niveau +4.00 : 142m²/ Niveau +10.80: 81m² V' : Niveau 0 : 1745m²/Niveau +6.00 : 192m²/Niveau +10.80: 1800m² Z : Niveau 0 : 3600m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Explications des lignes de productions + process annexes:

Bat T' :

- 2 Lignes armures
- 1 Ligne CC
- 1 Ligne ISO

Stockages d'en cours produit (câbles)

Bat V' :

- SAT

(5 cuves terminales : Câbles finis) + Atelier de jointage

Bat Z :

- 4 rings de Stockages de câbles finis + 2 ateliers de jointage

Démolition : Destruction des anciens bâtiments "Union minières" pour création d'un parking

4.2 Objectifs du projet

Le projet NEO est destiné à couvrir l'augmentation de la capacité de production du site .
En réponse aux demandes croissantes des câbles télécoms sous-marins.

Il se décline en la construction de trois bâtiments de production <Z>/<T>/<V>

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Description technique :

Bâtiment Z; bâtiment léger en structure métallique en simple rez-de-chaussée, comprenant une halle principale intégrant 4 cirques métalliques de stockage, et deux appentis de jointage. les charpentes sont en acier avec une fermeture des façades par bardage simple peau, sauf pour les appentis qui seront habillés de panneaux sandwich M0. Les couvertures sont réalisées en membrane double peau PVC gonflables. Cet ensemble sera construit sur un ancien parking en enrobé, il n'y donc pas de création de surface étanche. La halle principale ne sera pas chauffée, contrairement aux appentis qui seront équipé d'un traitement d'air. L'alimentation électrique se fait à partir du bâtiment existant V.

Bâtiment T'; il s'agit d'un bâtiment de production en simple rez-de-chaussée donc la structure sera réalisée en béton armé. Il sera isolé du bâtiment existant V sur lequel il s'adosse, par un mur coupe feu deux heures. Les façades seront réalisées en bardage double peau, les couvertures en bac acier revêtu d'un complexe isolant et d'une étanchéité multicouches. Afin d'accéder aux différentes cuves de stockage des en cours de production, un certain nombre de passerelles métalliques de service seront réalisées. Le bâtiment sera chauffée via sa propre chaufferie gaz avec des aérothermes eau chaude. Il sera alimenté depuis la boucle HT du site et comportera un local transfo en amont des TGBT. Cet ensemble sera construit sur un ancien parking en enrobé, il n'y donc pas de création de surface étanche.

Bâtiment V'; il s'agit d'un bâtiment de montage et de test des câbles en cours de finition. le bâtiment comportera un rez-de-chaussée, un niveau à +10.80, et un ensemble de passerelles au niveau +6.00. Les façades seront réalisées en bardage double peau, les couvertures en bac acier revêtu d'un complexe isolant et d'une étanchéité multicouches. Le bâtiment sera chauffée via la chaufferie gaz du bâtiment existant V. Le niveau +10.80 possèdera un traitement d'air spécifique. Il sera construit le long du bâtiment existant V sur lequel il s'adosse, des passages pour les opérateurs et le process seront aménagés entre les bâtiments V et V'. Cet ensemble sera construit sur un ancien parking en enrobé.

Création d'un parking sur une surface partiellement non-imperméabilisées de 7 245m²

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Explications des lignes de production + process annexes:

Bat T' :

- 2 Lignes armures
- 1 Ligne CC
- 1 Ligne ISO

Stockages d'en cours produit (câbles)

Bat V' :

- SAT

(5 cuves terminales : Câbles finis) + Atelier de jointage

Bat Z :

- 4 rings de Stockages de câbles finis + 2 ateliers de jointage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire

Dépense d'un porté à connaissance ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Liste des bâtiments avec la surface des bâtiments	Z=3600m ² , T'= 7885m ² , V' =1745m ²
Volumes des cuves bâtiment V'	3205 m ³
Volumes des cuves J bâtiment T'	720m ³ (8x90m ³)
Volumes des cirques acier bâtiment T'	816m ³ (6x136m ³)
Volume des cuves bitume	120m ³ pour la cuve Bitume
Volume des Cuves PE	3 Silos (3x100m ³)
2 Chaudières (puissances)	860Kw (2x430Kw)
Panneaux Photovoltaïques	Puissance crête 351kWc

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Alcatel Submarine Networks
950 Quai de la Loire
62100 CALAIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 5 1' 4 8 " 5E Lat. 5 0° 5 7' 4 7 " 3N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒

Non ☐

ARRETE PREFECTORAL D'EXPLOITATION du 25 novembre 2016

Etude d'impact réalisée le 19 juin 2015

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Calais
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	- PPRL secteur du Calaisis - Inondation par submersion marine approuvé le 24/07/2018, mais le site est en dehors du zonage réglementaire - PPRT Calaire Chimie - Effet de surpression / Effet toxique approuvé le 23/12/2011, mais le site est en dehors du zonage réglementaire - PPRT Interior/Synthexim - Effet thermique / Effet de surpression / Effet toxique approuvé le 24/08/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	https://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=62.0123
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Réseau d'eau ville : 53 000m ² au lieu de 40 000m ² /an
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Bat T' & V' & Z sur zones déjà imperméabilisées Construction du Parking sur zone : partiellement non-imperméabilisées Diagnostic Ecologique Habitat/Faune/Flore de décembre 2019
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Extension à l'intérieur du site
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque sismique zone 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Augmentation du trafic en raison de l'augmentation de la capacité du site (Matières premières ,)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	L'ensemble des activités est dans des batiments fermés.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☒	☐ ☐	Eclairage voirie interne site Logo ASN sur bâtiment V' Port de calais
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	ERS Emissions identifiées similaires au process existant - Soudure sur CC - Bitume sur armure - ISO/gaine (émanation de PE en sortie d'extrusion)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les eaux usées : Sanitaires BAT Z : Pas de rejet BAT T' & V' : Rejets N° 5 les eaux pluviales : (zone déjà imperméabilisée)
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux usées : Le bâtiment Z ne sera pas raccordé au réseau du site, pas de rejets Le bâtiment T' sera raccordé sur le réseau existant du site, il est équipé de blocs sanitaires le bâtiment V' sera également raccordé au réseau existant du site, afin de reprendre quelques effluents (condensats de clim et trop plein de cuves eau de ville) les eaux pluviales : (zone déjà imperméabilisée)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets non dangereux : (08.04.10/15.01.02/20.01.02/20.01.25/20.01.39/20.01.40/15.01.03/20.01.38/17.04.05/17.04.11/18.04.11/20.01.01/20.03.01/17.04.05/20.01.39). Déchets dangereux* : (08.03.12/08.05.01/09.01.06/12.01.12/12.03.01/14.06.02/14.06.03/15.01.10/15.02.02/16.05.06/18.01.03/20.01.21/20.01.35/06.01.06/08.02.99/20.01.35/09.01.07/08.04.09/06.02.05/08.03.17).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Site existant dans une zone industrielle
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Certification ISO14001
- Certification ISO45001
- Certification TL9000
- Mise en place de panneaux Photovoltaïque
- Remplissage de nos cuves en eau lors de nos essais par un Circuit fermé ...
- Sur les nouvelles lignes, des futurs filtres seront installés avant rejets
- Revalorisation des déchets par un tri sélectif
- Batiment construit selon la réglementation thermique de 2012 (RT2012) pour T'

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Le CERFA 14734 « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire ». - Annexes obligatoires - Plans annexes du porter à connaissance préliminaire - Le porter à connaissance V2 "intégration de l'ERS" version préliminaire (Référence : 19422114). - Annexes : Rapports Evaluation du Risque Sanitaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Calais

le, 22 Décembre 2020

Signature



SSUS